

FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

TOKUYAMA UNIVERSAL BOND BOND B

1. Identification

Identificateur de produit

Nom du produit TOKUYAMA UNIVERSAL BOND BOND B

Usages recommandés et restrictions d'utilisation du produit de la substance ou du mélange

Usage recommandé Adhésif dentaire. Pour les dentistes professionnels uniquement.

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Fournisseur Tokuyama Dental America, Inc.
740 Garden View Ct., Suite 200 Encinitas, CA 92024 U.S.A.
Tel: +1-760-942-7211
Fax: +1-760-942-7212

Personne à contacter <http://www.tokuyama-dental.com/tdc/contact.html>

Fabricant Tokuyama Dental Corporation
38-9, Taitou 1-chome, Taitou-ku, Tokyo
110-0016, Japan
TEL: +81-3-3835-2261
FAX: +81-3-3835-2265

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence Tokuyama Dental America, Inc. Tel: +1-760-942-7211
Jours et heures d'ouverture : de 9h00 à 17h00 (PST/PDT), en semaine, sauf les jours fériés aux États-Unis.
Langue: Anglais seulement.

2. Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Statut réglementaire du SIMDUT Ce produit a été classifié selon les critères de danger du Règlement sur les Produits Dangereux et la FDS contient toute l'information qui y est requise.

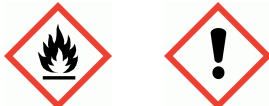
Dangers physiques Flam. Liq. 2 - H225

Dangers pour la santé Skin Irrit. 2 - H315 : Eye Irrit. 2A - H319 : STOT SE 3 - H336

Dangers environnementaux Non Classifié

Éléments d'étiquetage

Pictogramme



Mention d'avertissement Danger

Mentions de danger H225 Liquide et vapeur très inflammables.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H336 Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

TOKUYAMA UNIVERSAL BOND BOND B

Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.

P240 Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

P241 Utiliser de l'équipement électrique antidéflagrant.

P242 Utiliser d'outils ne produisant pas des étincelles.

P243 Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques.

P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.

P264 Se laver soigneusement la peau contaminée après manipulation.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte ou si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise.

P321 Traitement spécifique (voir l'avis médical sur cette étiquette).

P332+P313 En cas d'irritation cutanée: Demander un avis médical/ Consulter un médecin.

P337+P313 Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/ Consulter un médecin.

P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P370+P378 En cas d'incendie: Utiliser avec de la mousse, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau pulvérisée pour l'extinction.

P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/ récipient dans conformément à la réglementation locale.

Contient

ACÉTONE, ALCOOL ISOPROPYLIQUE

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

ACÉTONE Numéro CAS: 67-64-1	60-100%
ALCOOL ISOPROPYLIQUE Numéro CAS: 67-63-0	10-30%
2-PROPENOIC ACID, 2-METHYL-, 3-(TRIETHOXYSILYL)PROPYL ESTER Numéro CAS: 21142-29-0	1-5%
HYDROPEROXYDE DE 1,1,3,3-TÉTRAMÉTHYLBUTYLE Numéro CAS: 5809-08-5	1-5%

TOKUYAMA UNIVERSAL BOND BOND B

2,6-DI-t-BUTYL-4-MÉTHYLPHÉNOL	<1%
Numéro CAS: 128-37-0	
Facteur M (chronique) = 1	

4. Premiers soins

Description des premiers soins

Orale	Consulter un médecin si les malaises persistent. Présenter cette fiche signalétique au personnel médical.
Inhalation	Déplacer la personne atteinte vers une source d'air frais et garder au chaud et au repos dans une position confortable qui facilite la respiration. En présence de difficulté respiratoire, le personnel adéquatement formé pourra aider la personne atteinte en lui administrant de l'oxygène. Consulter un médecin.
Ingestion	Rincer la bouche minutieusement avec de l'eau. Donner à boire quelques petits verres d'eau ou de lait. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Garder la personne atteinte sous observation. Consulter un médecin.
Contact cutané	Laver la peau minutieusement avec du savon et de l'eau. Consulter un médecin si les symptômes s'aggravent ou persistent après lavage.
Contact oculaire	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte ou si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin si les malaises persistent.
Protections des secouristes	Le personnel des premiers soins devrait porter des équipements de protection appropriés durant n'importe quel sauvetage.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Renseignements généraux	La gravité des symptômes décrits variera selon la concentration et la durée de l'exposition.
Inhalation	Peut provoquer somnolence ou des vertiges.
Contact cutané	Irritant pour la peau. Le contact prolongé peut causer une sécheresse de la peau.
Contact oculaire	Irritant pour les yeux.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Notes au médecin	Traiter selon les symptômes.
-------------------------	------------------------------

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés	Liquide et vapeur très inflammables. Éteindre avec une mousse résistante à l'alcool, le dioxyde de carbone, la poudre sèche ou de l'eau pulvérisée. Utiliser des moyens d'extinction d'incendie appropriés pour le feu environnant.
Agents extincteurs inappropriés	Ne pas utiliser un extincteur à jet d'eau, car ceci risque de faire propager l'incendie.

Dangers spécifiques du produit dangereux

Dangers spécifiques	Liquide et vapeur très inflammables. Si les récipients sont chauffés, ils peuvent éclater violemment ou exploser à cause d'une accumulation de pression. Les vapeurs peuvent être enflammées par une étincelle, une surface chaude ou une braise. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Risque d'incendie ou d'explosion si le ruissellement consécutif à la lutte contre les incendies se retrouve dans les égouts.
----------------------------	--

TOKUYAMA UNIVERSAL BOND BOND B

Produits de combustion dangereux

La décomposition thermique ou les produits de combustion peuvent inclure les substances suivantes: Gaz et vapeurs dangereux. Gaz ou vapeurs irritants. Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO₂).

Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre durant la lutte contre l'incendie

Éviter de respirer les gaz ou vapeurs émanant de l'incendie. Évacuer les lieux. Rester en amont pour éviter d'inhaler les gaz, les vapeurs, les émanations et la fumée. Aérer les espaces clos avant d'y pénétrer. Refroidir les récipients exposés à la chaleur en utilisant de l'eau pulvérisée et les retirer de la zone d'incendie si cela peut se faire sans risque. Refroidir les récipients exposés aux flammes avec de l'eau et continuer longtemps après l'extinction de l'incendie. En cas de fuite ou de déversement non incendié, utiliser de l'eau pulvérisée pour disperser les vapeurs et protéger ceux et celles qui contrôlent la fuite. Contrôler l'eau de ruissellement en le confinant et en le gardant loin des égouts et des cours d'eau.

Équipements de protection spéciaux pour les pompiers

Porter un appareil de protection respiratoire autonome à pression positive ainsi que des vêtements de protection appropriés. Les vêtements de pompiers qui fournissent un niveau de protection minimale lors d'incidents chimiques sont déterminés par le Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, par les directives provinciales applicables à la santé et la sécurité au travail ou celles des normes de la NFPA le cas échéant.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles

Portez des vêtements de protection tel que décrit dans la Section 8 de cette fiche signalétique. S'abstenir d'agir sans la formation appropriée ou si cela implique un risque personnel. Évacuer les lieux. Fournir un système adéquat de ventilation. Aucune cigarette, étincelle, flamme ou autre source d'allumage n'est permis à proximité du déversement. Ôter rapidement tout vêtement qui est devenu contaminé. Éviter d'inhaler la poussière et les vapeurs. Utiliser un appareil de protection respiratoire approprié si la ventilation est inadéquate. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Précautions relatives à l'environnement

Précautions relatives à l'environnement

Éviter tout rejet dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de nettoyage

Portez des vêtements de protection tel que décrit dans la Section 8 de cette fiche signalétique. Aucune cigarette, étincelle, flamme ou autre source d'allumage n'est permis à proximité du déversement. En cas de fuite, éliminer toutes les sources d'ignition. Utiliser d'outils ne produisant pas des étincelles. Contenir et absorber le déversement avec du sable, de la terre ou tout autre matière incombustible. Recueillir et placer dans des récipients convenables à l'élimination et sceller en toute sécurité. Empêcher le matériel de pénétrer dans les espaces clos, à cause des risques d'explosion. Se laver minutieusement après avoir fait face au déversement. Pour l'élimination des déchets, consulter la Section 13.

Références à d'autres sections

Référence à d'autres sections

Pour la protection personnelle, consultez la Section 8. Voir la section 11 pour de l'information supplémentaire concernant les dangers à la santé. Consulter la Section 12 pour de l'information supplémentaire concernant les dangers écologiques. Pour l'élimination des déchets, consulter la Section 13.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

TOKUYAMA UNIVERSAL BOND BOND B

Précautions pour l'utilisation	Portez des vêtements de protection tel que décrit dans la Section 8 de cette fiche signalétique. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Utiliser de l'équipement électrique, de ventilation et d'éclairage antidéflagrant. Utiliser d'outils ne produisant pas des étincelles. Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Éviter de respirer les gaz, les fumées, les vapeurs ou les aérosols. Manipuler avec précaution tous les emballages et récipients afin de minimiser les déversements. Éviter la formation de brumes. Garder le contenant hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Ne pas manipuler les parties brisées sans porter des équipements de protection. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
Conseils sur l'hygiène du travail en général	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver à la fin de chaque quart de travail et avant de manger, de fumer et d'utiliser les toilettes. Laver rapidement la peau si elle devient contaminée. Enlever les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Précautions pour le stockage	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Conserver le récipient bien fermé, dans un endroit frais bien ventilé. Garder sous clef. Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Protéger les récipients afin d'éviter qu'ils soient endommagés. Entreposer à l'écart des matières suivantes: Matières comburantes. Peroxydes inorganiques / Hydroperoxydes.
-------------------------------------	---

Utilisation (s) finale (s) particulière (s)

Utilisation (s) finale (s) spécifique (s)	Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées à la Section 1.
--	--

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

ACÉTONE

Limite d'exposition de longue durée (8-heures VEMP): ACGIH 250 ppm 594 mg/m³

Limite d'exposition de courte durée (15-minutes): ACGIH 500 ppm 1187 mg/m³

A4

ALCOOL ISOPROPYLIQUE

Limite d'exposition de longue durée (8-heures VEMP): ACGIH 200 ppm 492 mg/m³

Limite d'exposition de courte durée (15-minutes): ACGIH 400 ppm 984 mg/m³

A4

2,6-DI-t-BUTYL-4-MÉTHYLPHÉNOL

Limite d'exposition de longue durée (8-heures VEMP): ACGIH 2 mg/m³ fraction inhalable et vapeur

A4

ACGIH = American Conference of Governmental Industrial Hygienists.

A4 = Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

Contrôles de l'exposition

Contrôles d'ingénierie appropriés	Fournir un système adéquat de ventilation. Utiliser de l'équipement électrique, de ventilation et d'éclairage antidéflagrant. Respecter toute limite d'exposition professionnelle applicable au produit ou aux ingrédients.
Protection des yeux/du visage	Porter des lunettes de protection anti - éclaboussures chimiques ou un écran facial bien ajusté.

TOKUYAMA UNIVERSAL BOND BOND B

Protection des mains	Porter des gants de protection. Le choix du meilleur gant peut se faire en consultant le fabricant/fournisseur qui est bien placé pour fournir des renseignements concernant le temps de protection du matériel constitutif des gants. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, Partie XII (12.9) , ainsi qu'à tout règlement provincial applicable à la santé et la sécurité au travail. S'assurer que les gants conservent leur propriétés de protection durant l'utilisation en se basant sur les données fournies by le fabricant, et changer les gants au moindre signe de détérioration. Des changements fréquents sont recommandés.
Autre protection de la peau et du corps	Porter des vêtements appropriés pour prévenir les contacts répétés ou prolongés avec la peau.
Mesures d'hygiène	Se laver soigneusement les mains après manipulation. Se laver à la fin de chaque quart de travail et avant de manger, de fumer et d'utiliser les toilettes. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
Protection des voies respiratoires	S'assurer que tout équipement de protection respiratoire convienne à l'utilisation prescrite et est approuvé par NIOSH. Vérifier que le respirateur soit bien ajusté et que le filtre soit remplacé régulièrement. Les cartouches filtrantes anti -gaz et combinés doivent être conformes au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, Partie XII, ainsi qu'à tout règlement provincial applicable à la santé et la sécurité au travail. Les masques couvre-visage complets avec cartouches de filtre remplaçables doivent être conformes au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, Partie XII, ainsi qu'à tout règlement provincial applicable à la santé et la sécurité au travail. Les appareils de protection respiratoire avec demi -masque et quart de masque comportant des cartouches de filtration remplaçables doivent être conformes au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, Partie XII, ainsi qu'à tout règlement provincial applicable à la santé et la sécurité au travail.

9. Propriétés physiques et chimiques

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Apparence	Liquide
Couleur	Bleu
Odeur	Caractéristique
Seuil olfactif	Pas disponible.
pH	Pas disponible.
Point de fusion	Pas disponible.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	>35°C
Point d'éclair	-14.6°C
Taux d'évaporation	Pas disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Pas disponible.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosibilité	Pas disponible.
Tension de vapeur	Pas disponible.

TOKUYAMA UNIVERSAL BOND BOND B

Densité de vapeur	Pas disponible.
Densité relative	0.834
Solubilité(s)	Aucune information disponible.
Coefficient de partage	Pas disponible.
Température d'auto-inflammabilité	Pas disponible.
Température de décomposition	Pas disponible.
Viscosité	Pas disponible.
Propriétés explosives	Pas disponible.
Propriétés comburantes	Pas disponible.
Autres renseignements	Pas disponible.

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Les matières suivantes peuvent réagir violemment avec le produit: Matières comburantes. Peroxydes inorganiques / Hydroperoxydes. Consulter les autres sous-sections de cette section pour de plus amples détails.
Stabilité chimique	Stable aux températures ambiantes normales et quand utilisé tel que recommandé. Stable sous les conditions d'entreposage prescrites.
Risques de réactions dangereuses	Les matières suivantes peuvent réagir fortement avec le produit: Matières comburantes. Peroxydes inorganiques / Hydroperoxydes.
Conditions à éviter	Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Si les récipients sont chauffés, ils peuvent éclater violemment ou exploser à cause d'une accumulation de pression. Prévenir toute électricité statique et formation d'étincelles.
Matières incompatibles	Matières comburantes. Peroxydes inorganiques / Hydroperoxydes.
Produits de décomposition dangereux	La décomposition thermique ou les produits de combustion peuvent inclure les substances suivantes: Gaz et vapeurs dangereux. Gaz ou vapeurs irritants. Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO ₂).

11. Données toxicologiques

Données sur les effets toxicologiques

Voies d'exposition Peau , Yeux , Ingestion , Inhalation , Effets sur la santé: Voir Section 4.

Toxicité aiguë - voie orale

Notes (DL₅₀ par voie orale) Pas disponible.

Toxicité aiguë - par contact cutané

Notes (DL₅₀ par voie cutanée) Pas disponible.

Toxicité aiguë - par inhalation

Notes (CL₅₀ par inhalation) Pas disponible.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

TOKUYAMA UNIVERSAL BOND BOND B

Corrosion cutanée/irritation cutanée Skin Irrit. 2 - H315 Irritant pour la peau.

Données animales Pas disponible.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire Eye Irrit. 2 - H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Pas disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Génotoxicité - in vitro Pas disponible.

Cancerogénicité

Cancérogénicité Pas disponible.

Cancérogénicité selon le CIRC

Quelques ingrédients sont énumérés à la liste ou exemptés. CIRC Groupe 3 inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas disponible.

Toxicité pour la reproduction - développement Pas disponible.

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique STOT SE 3 - H336 Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

Organes cibles Systeme nerveux central

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée Non classé comme exerçant une toxicité spécifique sur certains organes cibles suite à une exposition répétée.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Pas disponible.

Données toxicologiques relatives aux ingrédients

ALCOOL ISOPROPYLIQUE

Cancerogénicité

Cancérogénicité selon le CIRC CIRC Groupe 3 inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

Cancérogénicité selon le NTP Raisonnablement prévue d'être un cancérogène pour l'homme.

OSHA Carcinogenicity Not listed.

MÉTHACRYLATE DE MÉTHYLE HOMOPOLYMÉRISÉ

TOKUYAMA UNIVERSAL BOND BOND B

Cancerogénicité

Cancérogénicité selon le CIRC CIRC Groupe 3 inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

2,6-DI-t-BUTYL-4-MÉTHYLPHÉNOL

Cancerogénicité

Cancérogénicité selon le CIRC CIRC Groupe 3 inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

Cancérogénicité selon le NTP Raisonnablement prévue d'être un cancérogène pour l'homme.

OSHA Carcinogenicity Not listed.

12. Données écologiques

Toxicité Aucune information disponible.

Toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poissons Pas disponible.

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques Pas disponible.

Toxicité aiguë - plantes aquatiques Pas disponible.

Données écologiques relatives aux ingrédients

2,6-DI-t-BUTYL-4-MÉTHYLPHÉNOL

Toxicité aquatique chronique

Facteur M (chronique) 1

Persistance et dégradation

Persistance et dégradation La dégradabilité du produit n'est pas connue.

Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Aucune donnée disponible sur la bioaccumulation.

Coefficient de partage Pas disponible.

Mobilité dans le sol

Mobilité Liquide volatile. Le produit contient des solvants organiques qui s'évaporeront facilement de toutes les surfaces.

Autres effets nocifs

Autres effets néfastes Non reconnu.

13. Données sur l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

TOKUYAMA UNIVERSAL BOND BOND B

Renseignements généraux	Autant que possible réduire ou empêcher la production de déchets. Réutiliser ou recycler les produits là où il est possible de le faire. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. La manipulation des déchets requiert les mêmes précautions de sécurité qui s'appliquent à la manipulation du produit. Manipuler avec précaution les récipients vides qui n'ont pas été minutieusement nettoyés ou rincés. Les récipients vides ou leurs doublures peuvent retenir quelques résidus du produit et dès lors, devenir potentiellement dangereux.
Méthodes d'élimination	Éliminer les produits en surplus et ceux qui ne sont pas recyclables par le biais d'un entrepreneur accrédité pour l'élimination des déchets. Les déchets, les résidus, les récipients vides, les vêtements de travail usagés et le matériel de nettoyage contaminé devront être recueillis dans des récipients prévus à cet effet, avec étiquette décrivant leur contenu. L'incinération ou l'enfouissement devra être considéré seulement si le recyclage n'est pas faisable.

14. Informations relatives au transport

Général Pour toute information concernant l'emballage des quantités limitées/chargement limité, consultez la documentation modale pertinente en utilisant les données qui figurent dans cette section.

Numéro ONU

Numéro ONU (TMD)	1133
Numéro ONU (IMDG)	1133
Numéro ONU (ICAO)	1133
Numéro ONU (DOT)	UN1133

Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle de transport (TMD)	ADHESIVES, containing flammable liquid
Désignation officielle de transport (IMDG)	ADHESIVES, containing flammable liquid
Désignation officielle de transport (ICAO)	ADHESIVES, containing flammable liquid
Désignation officielle de transport (DOT)	Adhesive, a containing flammable liquid

Classe (s) de danger relatives au transport

Classe du DOT	3
Étiquette du DOT	3
Classe du TMD	3
Étiquette du TMD	3
Classe de l'IMDG	3
Classe/division de l'ICAO	3

Étiquette de transport du DOT



TOKUYAMA UNIVERSAL BOND BOND B

Étiquettes de transport



Groupe d'emballage

Groupe d'emballage du TMD II

Groupe d'emballage de l'IMDG II

Groupe d'emballage de l'ICAO II

Groupe d'emballage du DOT II

Dangers environnementaux

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Toujours transporter dans des récipients fermés qui sont placés à la verticale et sont sécurisés. S'assurer que les personnes qui transportent le produit sachent quoi faire en cas d'accident ou de déversement.

Cédule des mesures d'urgence (EmS) F-E, S-D

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et au Recueil IBC Ne s'applique pas.

15. Informations sur la réglementation

Références réglementaires Règlement sur les produits dangereux - DORS/2015-17 Règlement sur le transport des marchandises dangereuses - DORS/2015-100.

16. Autres informations

Commentaires concernant la révision C'est la première version.

Date de la révision 2016-11-20

Révision 1

Mentions de danger intégrales H225 Liquide et vapeur très inflammables.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H336 Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

The information which is contained in this document is based on available data. However, as such has been obtained from various sources, including independent laboratories, it is given without warranty or representation that is complete, accurate and can be relied upon. Tokuyama Dental Corp. has not attempted to conceal in any way the deleterious aspects of the product listed herein, but makes no warranty as to such information.